COMMUNE D'ARTIGNOSC SUR VERDON

RAPPORT ANNUEL 2019 PRIX & QUALITE des SERVICES de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT

SERVICES de l'EAU et de l'ASSAINISSEMENT

SOMMAIRE

PRESENTATION Chiffres clés des services
page 3 LE SERVICE de L'EAU Faits marquants du Service Projets
Bilan de l'activité d'entretien Bilan de la production et de la distribution page 4
Qualité de l'eau Le prix du service page 5-6-7
Facture -typepage 8
LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT Faits marquants du service Projets Bilan de l'activité
Le prix du service Facture -type page 10-13

PRESENTATION

Les contrats d'affermage des services d'eau et d'assainissement venant respectivement à expiration fin juin et fin juillet 1999, le conseil municipal par délibération en date du 16 Avril 1999 a décidé la reprise en régie communale directe de ces deux services.

Le présent rapport est établi sur une année complète de gestion en régie communale.

La commune compte une population légale de 335 habitants au 1er janvier 2019.

Les services sont placés sous la responsabilité de M. Jean-Marie GARRON, Maire. Le personnel est celui de la commune, à savoir :

- -2 agents d'entretien qualifié
- -1 secrétaire de mairie

Les moyens sont ceux de la commune, complétés par l'achat de matériel spécifique aux services (détecteur de bouches à clé, canne de débouchage, foreur, manivelle, raclette ...).

CHIFFRES CLES DES SERVICES

Nombre d'abonnés du service d'eau	393	
Nombre d'abonnés du service d'assa	244	
Volume facturé en eau potable	56 083	
Volume facturé pour l'assainissement	nt 14 171	
Longueur du réseau d'eau potable	8 335	
Longueur du réseau d'assainisseme	nt 2 650	
Nombre de réservoir d'eau potable	(réservoir syndical 150 m³)	1
Nombre de station d'épuration		1

LE SERVICE DE L'EAU

FAITS MARQUANTS DU SERVICE

Au cours de l'année 2019, la commune a continué son programme d'entretien de vérification.

Les contrôles sanitaires des eaux faits par la D.D.A.S.S sont satisfaisants au point de vue chimique et bactériologique.

La commune continue comme par le passé, à acheter l'eau au Syndicat Intercommunal pour l'Utilisation des Eaux du Verdon, qui en assure la bonne qualité.

TRAVAUX

La commune a installé un système d'enregistreur des données pour contrôler les mesures de pression des réseaux.

BILAN DE L'ACTIVITE D'ENTRETIEN

Réseau -Réservoirs

Pas de problèmes particuliers sur le réseau, hormis la canalisation syndicale dite de « Pampelonne » ou nous constatons des pertes d'eau fréquentes et conséquentes

- 2 Branchements Eau et Assainissement (nouveaux abonnées)
- 1 Changement de compteur
- 4 Suspensions de compteurs
- 1 Réouverture de compteur

Traitement –Pompage

Toutes les installations de production et de traitement sont celles du Syndicat Intercommunal pour l'Utilisation des Eaux du Verdon, et à ce titre elles sont gérées en tant qu'ouvrages syndicaux et non communaux.

BILAN DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION

Toute l'eau introduite dans le réseau communal provient de l'extérieur, et est achetée auprès du Syndicat.

Volume importé (acheté au Syndicat des Eaux) : 68 020 m³

• Consommation domestique

Il s'agit des volumes d'eau qui passent par les compteurs clients et qui donnent lieu à l'application de la tarification contractuelle.

Nombre de clients référencés 383 + la commune pour 10 bâtiments communaux

Volume facturé (m³) 56 083

• Consommation des services publics

Il s'agit des volumes qui passent par les compteurs desservant les bâtiments communaux (station d'épuration, mairie, école, poste- salle polyvalente, camping ,WC publics, cimetière)

Nombre de clients référencés 10 Volume facturé (m³) 6 126

• Le bilan d'eau

Volume livré au réseau (m³) 68 020 Volume facturé (m³) 56 083 Rendement technique du réseau 82.45%

Le rendement technique est de 82.45 %

• Réalisations :

Pas de réalisations notables en 2019.

LA QUALITE DE L'EAU

Cinq analyses faites par les services de l'Agence Régional de Santé, les 15 janvier, 11 juin, 30 septembre, 07 novembre et 03 décembre 2019, en un point de prélèvement (Robinet école) ont été sans problème et conclusion sanitaire :

« Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUI

Nom du réseau de distribution : ADDUCTION DE REGUSSE

Gestionnaire du réseau : MAIRIE DE REGUSSE Exploitation du réseau : SUEZ EAU FRANCE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivan



Captage : CHAMPS CAPTANT MONTMEYAN PLAGE Procédure de protection terminée

Captage : FORAGES LES MOULIERES Procédure de protection terminée

Station de production : STATION LES MOULIERES

Station de production : STATION MONTMEYAN-MOULIERES



Qualité de l'eau distribuée en 2019

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)			
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur,	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans			
Nombre de prélèvements : 17 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 7 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,4 mg/L Valeur moyenne : 1,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 7 Valeur maximale atteinte : 25 °F Valeur moyenne : 22,3 °F			

PESTICIDES (µg/I)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre $(0,1 \mu g/l)$.

Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1218 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0.05 mg/L Valeur moyenne : 0,025 mg/L

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le14 mai 2020

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:

www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale du Var - avenue Charles Barnier – TOVA 2 - 83076 TOULON Cedex



LE PRIX DU SERVICE

La tarification est fixée par délibération du Conseil municipal. Il n'est pas appliqué de T.V.A, la commune n'ayant pas opter pour cette option.

Calcul d'une facture type de 120 m³:

- Le prix du m³ fixé par délibération du Conseil Municipal
- Le prix mensuel de l'abonnement au service fixé par délibération du Conseil Municipal
- La redevance : Préservation des Ressources en Eau est fixée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et perçue pour son compte (Facturation à la commune par la Société Eaux de Provence, en sa qualité de Société Fermière du Syndicat)
- La redevance : Pollution Eau d'origine domestique instaurée depuis le 1er janvier 2008, est également perçue et reversées pour le compte à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Pour 2019 le prix du service de l'eau pour 120 m³ est de \in HT 202.32 \in Dans ce montant la part commune représente 162.72€ (80.42%)

COMPTE RENDU ANNUEL 2019 SERVICE DE L'EAU

ARTIGNOSC SUR VERDON

FACTURE-TYPE CONSOMMATION 120 M³

	PU	Montant 2019	
Part de la collectivité			
Abonnement mensuel X12	6.56	78.72	
Consommation (120 m³)	0.70	84.00	
Organismes publics			
Préservation des ressources en	eau 0.06	7.20	
Redevance Pollution Eau			
D'origine domestique	0.27	32.40	
TOTAL HT EAU		202.32 €	
S/Total HT « Eau » Hors pollution		169.92 €	
Soit le M³ eau hors abonnement		1.03 €	

Evolution du prix m³ du service de l'eau potable pour 120 m³

Prix HT	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	0.97	1.04	1.04	1.04	1.05	1.05	1.05

LE SERVICE DE l'ASSAINISSEMENT

FAITS MARQUANTS DU SERVICE

En complément des visites d'entretien tous les deux jours effectués par les agents communaux, un contrat d'entretien avec le constructeur de la station a été passé pour des visites trimestrielles plus techniques.

L'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE) visite régulièrement la station, et ses conclusions sont favorables à l'entretien au fonctionnement et au rejet de bonne qualité.

PROJETS

En application de la loi sur l'Eau du 30/01/1992, la commune a réalisé son schéma directeur général d'assainissement.

Il a été rendu public et approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 07 janvier 2005.

Un programme de travaux a ainsi été mis en place avec des priorités que la commune doit réaliser.

TRAVAUX

- Etudes d'infiltration des rejets de la station d'épuration
- Réparation du dégrilleur

BILAN DE L'ACTIVITE

Réseau ; Débouchage

Pas d'activités particulières en 2019

Pas de problèmes particuliers sur le réseau

• L'épuration des eaux usées

Caractéristique de la station : 1500 eq .hab
Mise en service Courant 1997
Filière de traitement : Lit bactérien
Filière boues Lits de séchage

Niveau de rejet eNK1

• Les usagers et le Service

Nombre d'abonnés au réseau 244

et services publics

Volume facturés (m³) 14 171 Dont Services publics 184

Commentaire:

Le nombre de clients raccordés au service d'assainissement représente 62,09 % du nombre de clients raccordés au réseau d'eau.

Le volume total facturé au service d'assainissement représente 25,27 % du volume total facturé à l'eau potable

LE PRIX DU SERVICE

La tarification est fixée par délibération du Conseil municipal. Il n'est pas appliqué de TVA, la commune n'ayant pas opter pour cette option.

Calcul d'une facture type de 120 m³

- Le prix du m³ fixé par délibération du Conseil Municipal
- Le prix mensuel de l'abonnement au service fixé par délibération du Conseil Municipal
- La redevance modernisation des réseaux de collecte a été instaurée depuis le 1^{er} janvier 2008, et vise à inciter les utilisateurs d'eau à acheminer vers des ouvrages de traitement les eaux usées qu'ils produisent et à réduire leur pollution des milieux aquatiques. Cette redevance est également reversée à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Pour 2019, le prix du service d'assainissement pour 120 m³ est de 166.44 € Dans ce montant la part commune représente 148.44 € (89.18%)

COMPTE RENDU ANNUEL 2019 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

ARTIGNOSC SUR VERDON

FACTURE - TYPE CONSOMMATION 120 M³

	PU Montant 20		
Part de la collectivité			
Abonnement mensuel X12	7.17	86.04	
Consommation (120 m³)	0.52	62.40	
Organismes publics			
Redevance Modernisation			
Des réseaux de collecte	0.15	18.00	
TOTAL HT ASSAINISSEMENT		166.44 €	
Soit le M³ hors abonnement		0.67 €	

Evolution du prix m³ du service de l'assainissement pour 120 m³

Prix HT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	0.67	0.67	0.67	0.67	0.67	0.68	0.675	0.675